



Jospin) et, de ce fait, je termine mon contrat à la fin de l'année scolaire, c'est-à-dire en juin 2003.

Této-Karé : ...On comprend bien que la disparition du journal corresponde à la fin de ton contrat d'Aide-Educateur à l'école, mais pourquoi un mois avant ?

E.G. : Actuellement la moitié du journal (version papier) est destinée, depuis l'origine, aux enseignants de l'école. Le choix éditorial, dans la pertinence des articles publiés, est dicté par les besoins et/ou les demandes faites par ces intéressés. Mon départ de l'école fait perdre la raison essentielle au maintien du journal. De plus, comme je me suis éloigné de la ligne éditoriale de l'origine, le journal ne répond plus désormais qu'en partie à l'attente et aux besoins de ces personnes. Le fait d'arrêter le journal un mois avant me permet de consacrer mes dernières semaines à la réalisation de fiches techniques précises sur tel ou tel logiciel et matériel. Par ailleurs je trouve bien de terminer le journal sur un chiffre rond !

Této-Karé : Lorsque tu as créé le journal, il te restait environ 3 ans à ton contrat cela veut dire que dès la création la date de fin du journal était déjà connue ?

E.G. : Le journal Le Poké-édu à été créé en octobre 2000 pour réaliser une seule saison allant jusqu'à juin 2001, or son succès l'a porté plus loin. En fait, pour résumer, à l'origine, le journal était prévu pour une saison, 15 exemplaires pour 16 numéros et aujourd'hui le journal est à trois saisons, 30 exemplaires pour 50 numéros.

Této-Karé : As-tu eu déjà des retours concernant la fin du journal ?

E.G. : Oui, depuis quelque temps, quand j'annonce que le journal touche à sa fin, on me dit que c'est vraiment dommage de l'arrêter. Je suis d'ailleurs surpris que cette réaction arrive maintenant, mais c'est peut-être dans la nature des choses de constater l'importance ou l'utilité d'une action quand celle-ci

prend fin.

Le Poké-édu et l'avenir

Této-Karé : Attends-tu un certain retour sur investissement après avoir réalisé ce journal ?

E.G. : Oui, le journal a été fait, à l'origine pour deux raisons. La première déjà expliquée longuement dans ces colonnes, destinée à donner des astuces informatiques (PC) à un très large public utilisateur. Mais la deuxième raison était de me constituer un « book », afin de montrer mon savoir faire auprès de futurs employeurs. Il est vrai que pour réaliser le journal, j'y ai mis le prix car il faut compter un peu plus de 900 euros par saison. A ce prix, j'aurais pu m'offrir une télévision grand format 16/9ème pour me divertir, au lieu de travailler comme un fou à sortir coûte que coûte ce journal. Mais j'espère que la présentation du journal sera plus efficace pour trouver un futur emploi auprès d'un employeur. Malheureusement jusqu'à ce jour, il n'y a eu aucun retour sur investissement concernant une éventuelle proposition d'emploi.

Této-Karé : ...Et ton avenir dans tout cela ?

E.G. : Au moment d'écrire ces lignes, je ne sais pas trop comment m'orienter car au niveau de l'informatique, je suis un peu un touche à tout, or c'est un secteur qui aime bien « les hyperspécialistes ». Je peux tenter une orientation vers les services communications de grandes sociétés, collectivités locales, associations.... ou faire valoir mes qualités en tant que webmestre auprès des PME/PMI. Je poursuis mes recherches, mais je reste très inquiet.

Voilà, vous savez maintenant comment le journal Le Poké-édu à été fabriqué tout au long de ces années. Je remercie Erwan d'avoir répondu à mes questions.

Této-Karé

Merci pour l'aide apportée à la formulation des questions par un correspondant local du quotidien Ouest-France : Loïc Bonnet.

